

DÉVELOPPÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 07 novembre 2023

- **ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**

1. Procès-verbal de la séance du 19 octobre 2023

Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

2. Interpellation citoyenne - Projet de construction d'une usine de tarmac au Bois Robiet à Sart-Bernard

Le Conseil communal prend acte de l'interpellation citoyenne concernant le projet de construction d'une usine de tarmac au Bois Robiet à Sart-Bernard.

3. Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale IMIO - 12 décembre 2023

La commune d'Assesse en sa qualité de membre de l'intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO) est conviée à l'Assemblée générale ordinaire du deuxième semestre de cette intercommunale.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD), le Conseil est invité à voter chacun des points à l'ordre du jour de cette assemblée qui se déroulera le mardi 12 décembre prochain.

Les délégués de chaque Commune, rapportent lors de cette assemblée générale, la proportion des votes intervenus au sein de leur Conseil sur les points suivants à l'ordre du jour :

1. Présentation du plan stratégique 2024-2026.
2. Présentation et approbation du budget et de la grille tarifaire 2024.

4. Holding communal sa - Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2023

Le Holding Communal est un holding belge qui a été créé en 1996 et dont toutes les communes et administrations provinciales de Belgique sont actionnaires. Le 7 décembre 2011, une Assemblée générale extraordinaire a décidé de dissoudre le Holding Communal. La liquidation n'est pas encore terminée. Le Conseil est invité à approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale du 13 novembre prochain.

5. ZS NAGE - Budget 2024 - Information - Fixation de la dotation provisoire - Décision

Il est proposé au Conseil communal:

- De fixer la dotation provisoire de la Zone de Secours NAGE de 2024 au montant de 184.938,20 €

6. ZS NAGE - MB 2 de 2023 - Prise de connaissance de la MB n°2-2023 et fixation de la dotation communale définitive 2023

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de la modification budgétaire n°2 pour l'année 2023 de la zone de secours NAGE et de la fixation de la dotation communale définitive 2023.

7. Fabrique d'Eglise du Sacré-Coeur de Courrière-Trieu - Budget 2024 - Approbation

En vertu du Décret du 13 mars 2014 portant sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel et du culte reconnus, le Conseil est chargé d'approuver le budget 2024 de la fabrique d'église du Sacré-Coeur de Courrière-Trieu tel que repris ci-après :

Recettes totales	102.550,37 €
Dépenses totales	102.550,37 €
Résultat comptable	0,00 €

Et prévoyant une dotation communale de 83.334,88 €.

8. Fabrique d'Eglise Saint-Martin d'Assesse - Budget 2024 - Approbation

En vertu du Décret du 13 mars 2014 portant sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel et du culte reconnus, le Conseil est chargé d'approuver le budget 2024 de la fabrique d'église Saint-Martin d'Assesse tel que repris ci-après :

Recettes totales	110.302,28 €
Dépenses totales	110.302,28 €
Résultat comptable	0,00 €

Et prévoyant une dotation communale de 49.831,16 €.

9. Terrain communal sis rue de Crupet à Maillen - Approbation de la désaffectation, de la vente, de l'acte de vente et du plan

Dans le cadre de la vente d'une parcelle de terrain appartenant à la Commune et située en domaine public à Maillen, il est demandé au Conseil

- de désaffecter et déclasser du domaine public cette parcelle;
- de marquer son accord sur la vente de cette parcelle et sur la procédure de gré à gré;
- d'approuver le plan dressé par le géomètre-expert;
- de marquer son accord sur le projet d'acte de vente;
- de mandater les signataires de l'acte pour la Commune.

10. Enseignement : convention d'occupation de la piscine de l'internat Saint-Paul de Godinne - Année scolaire 2023-2024

Le Conseil est invité à valider la convention entre la commune d'Assesse et l'ASBL Internat Saint-Paul (Collège Godinne Burnot). Celle-ci définit le tarif d'occupation de la piscine dans le cadre des cours de natation donnés aux élèves des écoles communales d'Assesse.

11. ORES: Eclairage public – Fin de la période d'extinction nocturne & options proposées - Suite

En mars 2023, le Conseil a été amené à se prononcer, sur base d'un courrier d'ORES, sur les différentes options proposées à la suite de la période test d'extinction nocturne.

Les options étaient les suivantes :

1. Un fonctionnement conventionnel : un allumage au coucher du soleil et une extinction au lever du soleil.
2. Une extinction générale de 00h à 05h toutes les nuits.
3. Une extinction limitée de 00h à 05h du lundi au vendredi (donc à l'exclusion des nuits du week-end (du vendredi au samedi et du samedi au dimanche) et des jours fériés).

Lors de sa séance du 23 mars 2023, le Conseil communal a opté pour la 3ème option de l'extinction limitée de 00h à 05h du lundi au vendredi.

Lors de la séance du Conseil du 12 septembre 2023, un citoyen a interpellé le Collège quant à cette décision d'extinction limitée et, dans sa réponse, Monsieur le Bourgmestre a proposé que le point soit à nouveau revu lors d'un prochain Conseil.

12. Abrogation SUL rue Saint-Joseph à Crupet - Règlement Complémentaire de Circulation Routière

Suite à une réunion avec les habitants de la rue Saint-Joseph, le Collège communal a décidé, en sa séance du 2 octobre 2023, de rétablir le double sens dans la rue Saint-Joseph à Crupet. Cette mesure doit faire l'objet d'un règlement complémentaire de circulation routière

13. Rue de Crupet à Maillen - Règlement Complémentaire de Circulation Routière

En vue d'assurer la sécurité des piétons traversant la rue de Crupet à Maillen pour se rendre notamment au centre sportif, il est proposé l'installation d'un deuxième passage pour piétons, de l'autre côté du rond-point.